

Le gouvernement du Canada met à la disposition des entreprises plusieurs programmes visant à soutenir l'adoption de technologies numériques et l'intégration de solutions d'intelligence artificielle dans leurs opérations.

Croissance économique régionale par l'innovation (CERI)



Par Développement économique Canada pour les régions du Québec

Ce programme peut soutenir :

- l'implantation de solutions numériques
- l'automatisati-on de certaines fonctions
- la modernisation des processus d'affaires
- l'intégration d'outils technologiques dans les opérations

Contribution : Jusqu'à 50 % des coûts admissibles sous forme de contribution remboursable

Fonds de réponse stratégique (FRS)



Ce fonds peut soutenir :

- la modernisation des procédés de production
- l'automatisation des opérations
- l'intégration de technologies numériques
- l'optimisation des chaînes d'approvisionnement

Contribution : Remboursable ou non remboursable selon la nature du projet et les retombées économiques prévues.

Programme Compétences pour réussir (CPR)



Ce programme peut soutenir :

- le développement des compétences numériques
- la formation à l'utilisation de nouvelles technologies
- l'adaptation de la main-d'œuvre à l'évolution technologique

Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)



Par le Conseil national de recherches du Canada

Ce programme peut soutenir :

- des projets de recherche et développement
- le développement de prototypes
- la validation technique de solutions
- la commercialisation de nouvelles technologies

Contribution : Jusqu'à 80 % des salaires associés aux activités de recherche et développement.